Fédération Française d'Airsoft

Siège social : 10 rue Emilie Carles – 03400 YZEURE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

26 SEPTEMBRE 2026

Objet : Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Septembre 2026

Auteurs : Benoit MARIUS, Président
Laetitia CERVANTES, Secrétaire
Laetitia DUSSAULE, Assistante technique

Date : 26 septembre 2026
Licence : CC BY-NC-ND 4.0

1. Préambule et formalités d'ouverture **4**
1.1 Rappel des mentions statutaires 4
1.2 Ordre du jour officiel 4
2. Bilan moral de l'exercice **5**
2.1 Contexte général et conjoncture 5
2.2 Bénévolat et engagement 5
2.3 Défense et représentation de l'Airsoft 6
2.3.1 Veille réglementaire et gestion de crise 6
2.3.2 Ancrage institutionnel au sein de la Fédération Européenne d'Airsoft (EAF) 6
2.4 Appel au vote du Bilan moral 7
3. Bilan d'activité de l'exercice **8**
3.1 Administration / Gouvernance 8
3.2 Formulaires de contact et permanence 8
3.3 Ressources humaines et structuration 9
3.4 Chantiers transversaux 9
3.5 Vie sportive et événements 10
3.6 Appel au vote du rapport d'activité 11
4. Rapport des Commissions **12**
4.1 Commission Communication 12
4.2 Commission Prévention et Inclusion 12
4.3 Commission Juridique 13
4.4 Commission Technique et outils numériques 13
4.5 Commission Airsoft Sportif et Commission Événementiel 13
4.6 Appel au vote du rapport des commissions 14
5. Bilan financier de l'exercice **15**
5.1 Clôture de l'exercice 2025 (année précédente) 15
5.2 Réaffectation du budget d'aide aux projets clubs 15
5.3 Tendance de l'exercice 2026 (année en cours) 16
5.3.1 Lecture des principaux écarts 16
5.4 Trésorerie et reports 16
5.5 Appel au vote du rapport financier 16
6. Élection des membres du Conseil d'Administration **18**
6.1 Composition actuelle du Conseil d'Administration 18
6.2 Nouvelles candidatures 19
6.3 Votes et proclamation des résultats 19
6.4 Membres d'honneur 19
7. Réunion du Conseil d'Administration pour l'élection du Bureau **20**
7.1 Composition du Bureau 20
8. Orientations générales pour l'exercice à venir **21**
8.1 Pérennité financière et viabilité du modèle 21

8.2 Processus administratifs, RH et gouvernance 21
8.3 Développement mesuré de l'Airsoft sportif et compétitif 21
8.4 Nouveaux axes structurants 22
8.5 Appel au vote des orientations générales 22
9. Budget prévisionnel et montants des cotisations pour l'exercice suivant 23
9.1 Budget prévisionnel 2027 23
9.2 Proposition de grille tarifaire des cotisations 2027 23
9.3 Patch PVC Collector 2027 24
9.4 Calendrier de la campagne d'affiliation 2027 24
9.5 Formulation des votes 24
10. Questions diverses & Clôture de séance 25
10.1 Questions reçues 25
10.2 Questions de l'Assemblée 25
10.3 Clôture de séance 26

1. Préambule et formalités d'ouverture

1.1 Rappel des mentions statutaires

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Française d'Airsoft s'est tenue le samedi 26 septembre 2026 à 10h00, au Manoir Le Bon Accueil, rue Michelet à 76710 MONTVILLE, conformément aux statuts, les licenciés ayant été convoqués par le Président le 13 août 2026, soit plus d'un mois avant la date prévue.

L'Assemblée a réuni 108 membres présents et représentés. Aucun quorum n'étant requis par les statuts pour l'Assemblée Générale Ordinaire, celle-ci a pu valablement délibérer. Elle était présidée par Monsieur Benoit MARIUS, Président de la Fédération, assisté de Madame Laetitia CERVANTES, en qualité de Secrétaire de séance. Les votes ont été effectués via l'outil électronique interne de la Fédération.

Étaient notamment présents les membres du Conseil d'Administration suivants :

- Laetitia CERVANTES, Vice-Présidente, Secrétaire et Administratrice ;
- Benoit MARIUS, Président et Administrateur ;
- Yves-Mari PRADELLE, Administrateur ;
- Donatien RENIÉ, Trésorier et Administrateur.

Étaient absents les membres du Conseil d'Administration suivants :

- Thibault BARRÉ, Administrateur ;
- Tristan BRIDE, Administrateur ;
- Jérôme MACÉ-FRANCAZAL, Administrateur ;
- Bastien QUESSADA, Vice-Président et Administrateur.

1.2 Ordre du jour officiel

L'ordre du jour, tel qu'envoyé avec les convocations, a été rappelé par le Président :

1. Bilan moral de l'exercice
2. Bilan d'activité de l'exercice
3. Rapport des Commissions
4. Bilan financier de l'exercice
5. Élection des membres du Conseil d'Administration
6. Réunion du Conseil d'Administration pour l'élection du Bureau
7. Orientations de la Fédération pour l'année à venir
8. Vote des montants de cotisations et du budget pour l'année à venir
9. Questions diverses

2. Bilan moral de l'exercice

Le Président introduit la séance en remerciant les participants pour leur présence, et présente le rapport moral à l'Assemblée.

2.1 Contexte général et conjoncture

Le Président expose la baisse du nombre de licenciés et de clubs auquel fait face la Fédération depuis les 3 derniers exercices : 4 594 licenciés à date de l'Assemblée Générale Ordinaire 2023, 4 207 licenciés à date de celle de 2024, 4 041 licenciés à date de celle de 2025 et aujourd'hui, à date de l'Assemblée Générale Ordinaire 2026, on atteint le nombre de 3 567 licenciés, quelques mois avant la fin de l'exercice 2026.

Les principaux facteurs identifiés par le Conseil d'Administration de cette baisse continue sur 3 années sont la pression sur le pouvoir d'achat des ménages, le recul du format associatif classique au profit d'une offre plus commerciale/professionnelle, apportant moins de contraintes à la pratique, un effet de la hausse des cotisations fédérales décidée fin 2024, et enfin un recul sur la fréquence des communications fédérales sur les réseaux sociaux, participant à une baisse de visibilité de la Fédération.

Parmi l'Assemblée présente, certains licenciés émettent l'hypothèse que la modification de la couverture d'assurance depuis 2025 par la MAIF pourrait également être l'une des raisons du non renouvellement de certaines demandes d'affiliations.

2.2 Bénévolat et engagement

Le Président explique que la Fédération fait face à une baisse d'engagement historique, avec la quasi-totalité des chantiers actuellement supportés par le Bureau et l'Assistante Technique, alors que la marche courante est dévolue entièrement au Président et à l'Assistante.

La valorisation comptable du bénévolat (temps de travail bénévole valorisé dans les comptes annuels) s'établissait à environ **441 000 €** en 2025. La tendance de 2026 s'effondre à **268 000 €**, soit une baisse de près de **40 %** en un an. C'est la preuve chiffrée, et non plus seulement le ressenti, d'un recul massif de l'engagement bénévole actif au sein de la Fédération.

Nous sommes actuellement sur une trajectoire globalement descendante du recrutement bénévole : s'il y a bien eu un recrutement ayant permis de mobiliser une personne sur

certains sujets, la tendance est descendante avec plusieurs décrochages et fins de collaboration avec des bénévoles en formation au cours de l'exercice sont à déplorer.

Le Président présente la nécessité de faire sortir d'une logique de « consommateurs » les licenciés, pour retrouver une dynamique associative militante. Nous avons un besoin de recruter des profils moteurs, capables d'autonomie pour mener à terme des chantiers et dans la durée.

Il souligne que la concentration de la charge sur un petit nombre de bénévoles expose la Fédération à un risque d'épuisement, et que, faute de personnes engagées en plus grand nombre, la FFA n'est aujourd'hui pas dans une situation viable vis-à-vis de ses ressources humaines. Il s'agit d'un véritable enjeu de continuité.

Donatien RENIÉ, Trésorier en charge des Ressources Humaines, illustre les difficultés actuelles de recrutement à travers un retour d'expérience chiffré. Sur 26 candidatures récentes, seules 7 ont abouti à une intégration, pour un unique bénévole réellement actif à ce jour. Une fois une candidature reçue, nous invitons le candidat à un échange en visioconférence. L'échec de la majorité des démarches de recrutement découle le plus souvent d'une absence de retour des postulants suite à l'invitation à ce premier échange en visioconférence.

Plusieurs propositions sont émises par des personnes de l'Assemblée :

- Renforcer la campagne de communication sur le recrutement, en insistant sur la possibilité de s'investir sur des petites missions, non chronophages au quotidien ;
- S'appuyer sur des partenaires locaux pour afficher et relayer la campagne de communication (associations, distributeurs, revendeurs, etc.).

2.3 Défense et représentation de l'Airsoft

2.3.1 Veille réglementaire et gestion de crise

La Fédération poursuit son travail de veille réglementaire, de manière à pouvoir être réactif en cas d'évolution de la réglementation. Cette vigilance a notamment permis une très bonne gestion de l'incident relatif au rappel de protections oculaires effectué par le fabricant Nuprol : une coordination étroite avec le fabricant et le distributeur, doublée d'un communiqué de vigilance diffusé aux licenciés, a témoigné d'une gestion de crise maîtrisée.

2.3.2 Ancrage institutionnel au sein de la Fédération Européenne d'Airsoft (EAF)

L'implication active au sein de l'EAF a représenté un des faits marquants de la période :

- Les travaux consécutifs à l'enregistrement officiel de la Fédération Européenne d'Airsoft aux Pays-Bas, intervenu le 27 août 2025, ont été poursuivis.
- Le Président a participé au premier congrès qui a eu lieu, en présentiel, en février 2026 aux Pays-Bas. Ce congrès a été marqué par l'adoption du règlement anti-conflit d'intérêts et l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration européen.

La dynamique européenne s'est traduite par des avancées majeures en matière de déploiement sportif sur le plan opérationnel :

- La Fédération a porté le dossier « Sniperland Golf » auprès du groupe de travail sportif européen, avec un bénévole de la FFA qui a directement rejoint ce groupe de travail.
- Organisation du premier championnat pilote de l'EAF (EuAPC) en Roumanie, du 23 au 25 octobre 2026. La constitution de la première délégation officielle de l'équipe de France à cette occasion constitue un moment fondateur pour le rayonnement de l'Airsoft sportif français à l'échelle européenne.

2.4 Appel au vote du Bilan moral

Le Président soumet le rapport moral au vote de l'Assemblée.

Avec 108 votes pour, le bilan moral 2026 est approuvé à l'unanimité.

3. Bilan d'activité de l'exercice

3.1 Administration / Gouvernance

Type	AGO 2023	fin 2023	AGO 2024	fin 2024	AGO 2025	fin 2025	AGO 2026
Licenciés	4 594	4 688	4 207	4 326	4 041	4 135	3 567
Clubs	303	307	295	306	270	274	248
Licences sportives	20%	—	28%	—	53%	—	49%
Option Patchs	40%	—	42%	—	38%	—	25%
Option Licences au format physique	—	—	—	—	30%	—	26%

En 2025, la recette des cotisations était de **80 707 €**. La tendance pour 2026 tombe à **70 159 €** de recette des cotisations, un manque à gagner d'environ **10 500 €** par rapport à la réalisation 2025 et d'environ **9 340 €** par rapport au budget 2026 voté fin 2025 (79 500 €). Ce chiffre objective directement la baisse du nombre de clubs et de licenciés, et le recul du panier moyen (moins d'options souscrites : patchs et licences physiques en net repli).

3.2 Formulaires de contact et permanence

L'arrêt imprévu de l'offre gratuite par l'ancien prestataire a imposé la **migration en urgence de notre centre d'assistance** (helpdesk), auparavant hébergé via Freshdesk, vers une nouvelle solution auto-hébergée et administrée en interne. En parallèle, l'outil de visioconférence interne a évolué de **kMeet vers Microsoft Teams**, apportant une meilleure fiabilité pour l'enregistrement et la transcription des réunions de travail.

Enfin, le Président rappelle les attributions de l'assistance technique, **Laetitia Dussaule**. Il s'agit d'assurer le lien au quotidien avec les licenciés et de gérer les démarches administratives fédérales, le traitement de fond des dossiers restant sous la charge du

Bureau et des commissions. Cette organisation met en exergue un besoin prégnant de renforcement RH pour assurer le travail de fond.

3.3 Ressources humaines et structuration

L'exercice écoulé a été marqué par des **tensions persistantes en matière de recrutement**. La campagne a été à maintes reprises relancée puis mise en veille, en raison de la surcharge de travail et de la faible disponibilité des responsables des ressources humaines. Ce déficit d'effectifs affecte directement l'ensemble des **commissions** (*Communication, Prévention incluant l'inclusion, Juridique, Airsoft Sportif, Événementiel et Technique*), actuellement toutes mises en difficulté faute de ressources actives. Cette situation critique est à corréler directement avec la **chute de près de 40 % de la valorisation du bénévolat** enregistrée sur la période (cf. 2.2).

3.4 Chantiers transversaux

L'exercice 2026 s'ouvre sur une évolution tarifaire de la couverture d'assurance moins défavorable que celle anticipée, avec un renouvellement contractuel auprès de la MAIF dont la hausse demeure contenue à +0,79 %, soit un niveau nettement inférieur à l'estimation prévisionnelle de +5 % initialement soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2025. Sur le plan budgétaire, la cotisation d'assurance en 2025 s'est élevée à 11 985 €, tandis que la projection pour fin 2026 fléchit à 10 920 €, traduisant un repli de -6,4 % par rapport aux 11 668,96 € du budget 2026. Cette diminution découle mécaniquement de l'augmentation moins importante que prévu des cotisations d'assurance et de la baisse du nombre de licenciés entre 2024 et 2025 (la MAIF facturant en début d'année sur base des chiffres de l'année précédente). Par ailleurs, la baisse du nombre d'assurés a donné lieu à la perception d'un remboursement partiel consenti par la compagnie d'assurance.

Parallèlement, la suppression de la couverture des terrains non bâtis (sans bâtiment construit en dur) est pleinement entrée en vigueur au 1er janvier 2026. Le Président en profite pour rappeler que cela ne remet pas en cause la couverture d'assurance des joueurs et des événements sur les terrains, bâtis ou non, il s'agit seulement de la couverture du terrain lui-même qui évolue.

D'autre part, l'instruction d'une solution d'assurance alternative demeure ouverte, l'audit diligenté n'ayant pu aboutir au terme de l'exercice écoulé faute de disponibilité suffisante des bénévoles.

Enfin, une vigilance accrue s'impose quant aux perspectives tarifaires de 2027. La recrudescence des sinistres climatiques à l'échelle nationale, et tout particulièrement la multiplication des feux de forêt, laisse présager une augmentation des primes appliquées

par la MAIF, en résonance directe avec les fortes tensions qui affectent l'ensemble du secteur assurantiel. Les chiffres de cette probable répercussion ne sont cependant pas connus à date de l'Assemblée Générale.

3.5 Vie sportive et événements

L'année 2026 a été particulièrement dynamique pour notre Fédération, tant sur le plan sportif que sur le terrain, aux côtés des joueurs et des clubs.

- Les 20 et 21 juin, lors de l'Airfest 2026, la Fédération a tenu un stand d'information sur lequel un espace d'accueil a permis de prendre le temps d'échanger avec beaucoup de personnes, associations, affiliées ou non, joueurs, mais aussi professionnels et élus locaux. Une expérimentation a également été menée avec la mise en place d'un stand de tir inclusif, avec les yeux bandés, pour faire découvrir une variante de l'Airsoft telle qu'elle est pratiquée par notre administrateur non voyant, en charge de l'inclusion, qui se repère au son. Cependant, le festival ayant été particulièrement bruyant, les dispositifs sonores du stand se sont avérés inadaptés à cet environnement particulier.

- Le 20 juin s'est également tenu le Tournoi Airsoft Junior Karma, organisé main dans la main par les associations UNIT A et Airsoft Tom Squad à destination des jeunes dans le respect de la réglementation. Alexandre BOUDARD, Président de l'UNIT A, a alors pris la parole pour présenter cet événement à l'Assemblée. Une belle réussite qui a permis aux jeunes de jouer dans un cadre sécurisé, responsable et convivial.

La Fédération a également engagé des travaux sur l'Airsoft sportif, et accompagné certaines initiatives :

- Après avoir été présente à l'édition 2024 du Sniperland Golf, la Fédération a mis en place un partenariat avec Sniperland pour l'édition 2026 (27-28 juin). Suite à cette édition, un travail avec l'association Sniperland a permis d'engager des travaux auprès de la Fédération Européenne d'Airsoft (EAF) dans le but de faire reconnaître la discipline à l'échelle internationale et travailler sur une potentielle compétition à l'échelle européenne basée sur cette discipline.

- Nous avons accompagné le collectif « France Speedsoft Ligue » pour l'organisation de leur tout premier championnat.

- Nous avons pu compter sur plusieurs clubs qui nous ont rejoints pour participer aux travaux sur le Reactive Target Airsoft (RTA). Les tests ont montré que cette discipline est excellente pour animer des stands de tir dynamiques ludiques d'Airsoft. Les clubs ont cependant tranché sur le fait que le système n'était pas suffisamment complet pour en faire une véritable compétition sportive officielle au niveau national. Les

travaux sur cette discipline sont donc abandonnés, les clubs préfèrant continuer de travailler avec les règles de l'IPSC.

- Et enfin, le grand projet de notre saison sort de nos frontières. Du 23 au 25 octobre 2026, une délégation fédérale accompagnera la toute première équipe de France officielle de tir de précision Airsoft au championnat européen de Précision Airsoft (EuAPC) en Roumanie, organisé par la Fédération Européenne (EAF) et la Fédération Roumaine (FRA). La sélection a été organisée en collaboration directe avec les clubs investis sur le format du Tir Sportif de Vitesse Airsoft (TSVA).

3.6 Appel au vote du rapport d'activité

Le Président soumet le rapport d'activité au vote de l'Assemblée présente.

Avec 107 votes pour, 1 contre, le rapport d'activité est adopté à la majorité.

Note de séance : Postérieurement à la proclamation du résultat, un membre a signalé au bureau de séance s'être trompé de bouton lors du vote électronique et avoir voté contre alors qu'il souhaitait voter pour. Constatant que cela ne remet pas en cause l'adoption de la résolution, le résultat proclamé en séance demeure inchangé.

4. Rapport des Commissions

4.1 Commission Communication

Le rapport sur la commission communication est présenté à l'Assemblée par Laetitia CERVANTES.

L'exercice en cours est marqué par une fragilisation prononcée. La commission a remercié plusieurs bénévoles et d'autres départs sont à prévoir prochainement en raison de leur décrochage durable. Cette conjoncture critique a directement entravé l'action opérationnelle : le plan de communication, pourtant initié pour accompagner le déploiement des affiliations et des licences 2026, a dû être suspendu en cours d'exécution, faute de relais suffisants pour en assurer la continuité. Sur le plan des partenariats, la commission a pu reconduire la collaboration éditoriale avec Shong autour du cinquième tome de la bande dessinée *Airsoft Tim*.

Laetitia explique qu'il reste à reconstruire une équipe de création de contenu avant toute reprise de campagne sponsorisée. Le budget publicitaire disponible pour les plateformes Meta est délibérément neutralisé, faute de contenu à promouvoir. Une vraie communication régulière est à prévoir avant d'envisager des dépenses en la matière.

Le prochain chantier à réaliser pour la fin de cet exercice sera la mise en avant du championnat européen EuAPC.

4.2 Commission Prévention et Inclusion

Les bénévoles référents pour cette commission sont Laetitia CERVANTES, chargée de la commission, et Tristan BRIDE, chargé de l'Inclusion.

La commission a mené à bien la conception d'une première version d'un stand de tir inclusif et engagé la mise en conformité de l'accessibilité du portail numérique fédéral. Ce dispositif est renforcé par la désignation d'un référent dédié aux personnes en situation de handicap, désormais chargé d'assurer le traitement et le suivi des sollicitations.

Parallèlement, la sécurité des pratiquants est demeurée au cœur des priorités institutionnelles : alertée par des signalements d'une association affiliée, la Fédération a diligenté une enquête qui a abouti à la diffusion d'un communiqué officiel appelant au rappel des équipements de protection oculaire de marque Nuprol, défaillants.

Les orientations futures s'inscriront dans la consolidation durable de cette politique d'inclusion. Par ailleurs, les concertations engagées avec le fabricant Bollé seront poursuivies.

Certains licenciés s'expriment sur la difficulté manifeste que rencontrent beaucoup de pratiquants pour respecter la réglementation en matière d'Équipements de Protection Oculaire (EPI), avec l'utilisation de protections ne respectant pas les normes, ainsi que des lunettes grillagées. Des questions sont également posées quant à l'encadrement des jeunes.

4.3 Commission Juridique

La commission traverse actuellement une période de difficulté en matière de ressources humaines, qui pèse sur l'activité juridique de la Fédération. Face à cette situation de sous-effectif et à la complexité croissante des dossiers à instruire, le renforcement de l'équipe par le recrutement ciblé de compétences juridiques s'impose désormais comme une priorité.

4.4 Commission Technique et outils numériques

La commission est exclusivement portée par le Président, Benoit MARIUS, pour cet exercice 2026. Celui-ci précise qu'il s'agit d'un chantier critique à gérer en plus de ses autres responsabilités.

Plusieurs situations, souvent dans des contextes d'urgence, ont dû être gérées en parallèle de la marche courante : la migration du Helpdesk de la Fédération vers une nouvelle solution auto-hébergée, avec migration de l'historique, la correction d'importantes failles de sécurité dans certains outils utilisés, la migration vers Microsoft Teams et la mise en place d'une nouvelle politique de sauvegarde globale avec système centralisé.

En revanche, Le GESAD reste le point noir de l'exercice, avec un prestataire jugé insufisant réactif malgré de nombreuses relances en cours d'année. Le Président explique que le Conseil d'Administration a acté l'arrêt de la collaboration et le principe d'un remboursement à demander au prestataire actuel. La recherche d'un nouveau développeur est au programme de cette fin d'année.

4.5 Commission Airsoft Sportif et Commission Événementiel

Ces missions ont été dirigées cette année par Donatien RENIÉ et Benoit MARIUS.

L'exercice écoulé a permis d'enregistrer des progrès substantiels sur le volet du développement des disciplines et du rayonnement fédéral. La phase d'évaluation technique du dispositif de tir sur cible réactive (RTA) a été achevé, tandis que le soutien apporté au collectif naissant « France Speedsoft Ligue » et la consolidation du partenariat noué autour du Sniperland Golf, ont témoigné de l'engagement continu de la Fédération auprès des communautés de pratiquants. Cette dynamique de terrain s'est également illustrée par notre participation à l'Airfest.

Sur la scène européenne, les travaux préparatoires en vue de l'échéance du championnat EAF/EuAPC ont d'ores et déjà été engagés.

Dans cette perspective, la projection sur les exercices 2027-2028 vise à pérenniser cette dynamique en transformant cette première participation officielle en un mécanisme institutionnel régulier, fondé sur l'instauration d'une sélection nationale avec l'appui des clubs affiliés.

4.6 Appel au vote du rapport des commissions

Le Président soumet le rapport des commissions au vote de l'Assemblée.

Avec 108 votes pour, le rapport des commissions est adopté à l’unanimité.

5. Bilan financier de l'exercice

5.1 Clôture de l'exercice 2025 (année précédente)

Nature	Prévisionnel 2025	Tendance présentée à l'AGO 2025	Réalisé fin 2025
Charges	79 956 €	83 539 €	**82 336,83 €**
Produits	80 602 €	84 765 €	**84 937,78 €**
Résultat	646 €	1 226 €	**2 600,95 €**

L'exercice 2025 s'est révélé légèrement plus favorable que le budget prévisionnel 2025 adopté en 2024 et que la tendance relevée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025, avec plus de charges, mais plus de produits, et, en définitive, un résultat supérieur aux prévisions.

Le compte de résultat est annexé à ce présent PV, en fin de document.

5.2 Réaffectation du budget d'aide aux projets clubs

Rappel du contexte : l'AGO 2025 avait voté une ligne d'investissement de 2 000 € destinée au financement de projets innovants des clubs affiliés. En raison du contexte budgétaire de l'exercice 2026, avec la baisse drastique des cotisations et de la nécessité de financer la participation française au championnat européen, le Conseil d'Administration a adopté, avant la tenue de l'AG, une mesure pour réaffecter ce budget vers le financement de la participation de l'équipe de France au championnat EAF/EuAPC, en complément d'un financement par sponsors et d'une participation des athlètes eux-mêmes.

Bien que cette décision relève de la gestion du Conseil d'Administration, et que sa validation par l'Assemblée soit induite dans la validation du rapport financier, le Président souhaite recueillir spécifiquement la validation de l'Assemblée sur cette mesure. La mesure sera donc soumise spécifiquement au vote de l'Assemblée.

Le Président explique qu'il ne souhaite pas que l'intention de la bourse aux projets des clubs, votée par l'Assemblée en 2025, ne soit perdue de vue : elle est aujourd'hui inenvisageable financièrement, mais reste un objectif à reprendre sous une nouvelle forme.

5.3 Tendance de l'exercice 2026 (année en cours)

5.3.1 Lecture des principaux écarts

Le compte de résultat est annexé à ce présent PV, en fin de document.

- Le trou d'environ **10 500 €** sur les cotisations a généré des tensions budgétaires majeures sur l'année, mais il a été largement compensé par des économies drastiques sur presque tous les postes de charges, en fonctionnement comme en investissement (fournitures, locations informatiques, achat d'équipement quasi gelé). Le Président explique cependant que ces choix radicaux, pris pour préserver la santé financière de la Fédération, ne sont pas viables dans le temps.
- L'explosion du poste « Déplacements » (+110 %) s'explique par le cumul du congrès EAF et du déplacement de la délégation française (Equipe de France et officiels fédéraux) en Roumanie pour le Championnat EuAPC.
- Les athlètes ont contribué aux dépenses engagées pour leur déplacement. Le bond des « Produits de gestion courante » (+2 338 %) correspond aux participations des athlètes au championnat et à un remboursement partiel d'assurance suite à un nombre d'assuré moins important qu'en 2025.
- Une première subvention d'exploitation de 500 € (partenariat Evike-Europe) finance une partie du déplacement. Des subventions en nature ont également été perçues avec la prise en charge par BO Manufacture du transport du matériel, et la fourniture des billes par BLS. Ces partenariats ont été négociés dans l'urgence, mais il s'agit de signaux encourageants pour la recherche de sponsors, à développer en 2027.
- Malgré un contexte tendu, l'exercice 2026 tend vers un résultat proche de l'équilibre et du résultat initialement budgétés, fruit d'arbitrages budgétaires très stricts plutôt que d'un rebond des recettes.

5.4 Trésorerie et reports

- Solde de trésorerie fin 2025 : **38 566,28 €**.
- Solde de trésorerie tendanciel anticipé pour fin 2026 : **37 511,60 €**

5.5 Appel au vote du rapport financier

Le Président soumet le rapport financier au vote de l'Assemblée.

Avec 107 votes pour, et une abstention, le rapport financier est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le Président soumet ensuite au vote de l'Assemblée la réaffectation du budget de soutien des projets clubs au financement de la participation française au Championnat Européen d'Airsoft 2026.

Avec 108 votes pour, la réaffectation du budget de soutien des projets clubs au financement de la participation française au Championnat Européen d'Airsoft 2026 est adoptée à l'unanimité.

6. Élection des membres du Conseil d'Administration

6.1 Composition actuelle du Conseil d'Administration

La liste des membres du Conseil d'Administration est la suivante à ce jour :

- **Benoit MARIUS**, élu en 2022 pour un mandat de 4 ans soit jusqu'à la présente Assemblée Générale Ordinaire de 2026,
- **Yves-Mari PRADELLE**, élu en 2022 pour un mandat de 4 ans soit jusqu'à la présente Assemblée Générale Ordinaire de 2026,
- **Bastien QUESSADA**, élu en 2024 pour un mandat en cours jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2028.
- **Donatien RENIÉ**, élu en 2024 pour un mandat en cours jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2028.
- **Jérôme MACÉ-FRANCAZAL** élu en 2024 pour un mandat de 4 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2028,
- **Laetitia CERVANTES**, élue en 2024 pour un mandat de 4 ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2028,
- **Thibault BARRÉ**, élu en 2024 pour un mandat en cours jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2028.
- **Tristan BRIDE**, élu en 2024 pour un mandat de 4 ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2028.

Le Conseil d'Administration, composé au maximum de 12 administrateurs, est renouvelé de moitié tous les 2 ans. Cette année est une année d'élection, 6 sièges seront donc mis en jeu.

Le Président précise également que, conformément aux Statuts, le Conseil d'Administration peut procéder à des cooptations en cours d'année, en remplacement du mandat non terminé d'un administrateur. Conformément aux Statuts, cette cooptation doit être validée par un vote lors de l'Assemblée Générale Ordinaire suivante. Ainsi, le cas échéant, le candidat est alors élu pour un mandat prenant fin, selon le mandat de l'administrateur remplacé.

La présente échéance voit ainsi l'arrivée à terme des mandats d'Yves-Mari PRADELLE, qui a fait part de sa décision de ne pas présenter sa candidature pour un nouveau mandat, ainsi que de Benoit MARIUS. Parallèlement, Jérôme MACÉ-FRANCAZAL et Thibault BARRÉ ont exprimé le souhait de mettre un terme anticipé à leurs fonctions à l'échéance de cette Assemblée Générale.

Ces départs simultanés appellent une vigilance toute particulière lors de la composition du futur Bureau, qui devra impérativement veiller à préserver un niveau adéquat de compétences et de disponibilité, plus spécialement sur les fonctions techniques et financières indispensables à la bonne marche de la Fédération.

6.2 Nouvelles candidatures

Le Président demande à l'Assemblée si des candidatures sont à enregistrer. Le Président annonce sa propre candidature à être renouvelé au Conseil d'Administration. Sans autre candidature proposée, il est procédé au vote de la candidature de Benoit MARIUS.

6.3 Votes et proclamation des résultats

La candidature de Benoit MARIUS est soumise au vote de l'Assemblée présente.

Avec 108 votes pour, la candidature de Benoit MARIUS est adoptée à l'unanimité.

À l'issue du vote, le Conseil d'Administration est donc composé de :

- **Benoit MARIUS**, élu en 2026 dont le mandat d'administrateur prend fin en 2030 ;
- **Laetitia CERVANTES**, dont le mandat d'administrateur prend fin en 2028 ;
- **Bastien QUESSADA**, dont le mandat d'administrateur prend fin en 2028 ;
- **Donatien RENIÉ**, dont le mandat d'administrateur prend fin en 2028 ;
- **Tristan BRIDE**, dont le mandat d'administrateur prend fin en 2028.

6.4 Membres d'honneur

Avant leur départ de la Fédération, le Président soumet au vote de l'Assemblée la nomination d'Yves-Mari PRADELLE et de Jérôme MACÉ-FRANCAZAL en tant que membres d'honneur, pour les remercier de leur investissement notable au sein de la Fédération.

- **Yves-Mari PRADELLE** : 107 voix pour, 1 abstention ;
- **Jérôme MACÉ-FRANCAZAL** : 108 voix pour ;

Leur nomination au statut de membres d'honneur est donc adoptée par l'Assemblée.

Le Président proclame les résultats et félicite les nouveaux membres d'honneur.

7. Réunion du Conseil d'Administration pour l'élection du Bureau

Conformément aux Statuts, chaque année les membres du Conseil d'Administration se réunissent en huis clos lors de l'Assemblée Générale Ordinaire afin de délibérer sur l'attribution des postes du Bureau aux Administrateurs. À cette fin, Benoit MARIUS suspend la séance et invite les participants au repas, pendant que les membres du Conseil d'Administration se retirent pour délibérer.

À l'issue des délibérations du Conseil d'Administration et du repas, les participants reviennent dans la salle d'Assemblée. Le Président les remercie pour leur patience et proclame les résultats :

7.1 Composition du Bureau

Ont été choisis par le Conseil d'Administration pour exercer au sein du Bureau :

- **Benoit MARIUS** : en qualité de **Président** ;
- **Laetitia CERVANTES** : en qualité de **Secrétaire** ;
- **Donatien RENIÉ** : en qualité de **Trésorier** ;
- Aucun Vice-Président.

8. Orientations générales pour l'exercice à venir

8.1 Pérennité financière et viabilité du modèle

En raison du contexte budgétaire, le budget 2027 acte un recentrage strict sur l'essentiel, avec un déficit assumé et expliqué plutôt que dissimulé.

La question d'une professionnalisation plus poussée (salariat élargi, hausse de tarifs pour financer ce modèle) reste posée mais explicitement écartée pour l'exercice à venir : non finançable en l'état, à envisager pour une prochaine mandature car jugée indispensable pour la pérennité de la Fédération face à la difficulté de mobiliser des ressources bénévoles et la fatigue des dirigeants actuels.

8.2 Processus administratifs, RH et gouvernance

Le Président explique qu'une professionnalisation des méthodes de travail en interne est nécessaire, notamment par la prise de notes systématique en cours de réunions par les bénévoles et le suivi des sujets entre les séances. Cela permettra d'assurer un suivi plus structuré des dossiers engagés, et de respecter les échéances diverses.

Il sera nécessaire de renforcer la gestion des ressources humaines (RH) comme priorité opérationnelle, avec un effort d'encadrement dès l'arrivée des nouveaux bénévoles pour limiter l'abandon. La chute de près de 40 % du bénévolat valorisé (Cf. 2.2) doit servir de mesure de suivi d'une année sur l'autre.

Enfin, il conviendra de sécuriser les futurs contrats fédéraux avec des prestataires externes avec des clauses plus protectrices (pénalités de retard, engagements de résultat) pour éviter de reproduire les écueils rencontrés avec le GESAD.

8.3 Développement mesuré de l'Airsoft sportif et compétitif

Notre participation aux travaux sportifs de l'EAF doit être pérennisée, en capitalisant sur la première participation au championnat EuAPC pour construire un cadre national structuré. Cependant, il sera nécessaire de renforcer l'équipe actuelle.

Une réflexion reste à engager sur une future licence sportive dédiée à la discipline du championnat européen, envisageable pour 2028, afin de mieux flécher le reste à charge des compétiteurs, un supplément de cotisation pour cette licence pouvant servir à financer la participation des athlètes.

Une étude devrait être menée pour identifier des pistes de soutien matériel mutualisées pour accompagner les clubs volontaires, afin de les aider à s'engager dans la démarche sans contraintes financières supplémentaires pour la Fédération.

8.4 Nouveaux axes structurants

Le 1er axe, autour de **l'Inclusion**, consistera en la poursuite des travaux déjà entrepris avec Tristan BRIDE, sur un développement de l'accessibilité.

Un second axe d'**aide aux projets innovants des clubs affiliés,** demeure non finançable en l'état actuel. Cependant, le principe sera à l'étude sous une forme sans impact budgétaire direct, et sous réserve du recrutement d'un porteur de projet.

Enfin, la piste du **merchandising sportif,** modeste, consisterait en la vente de maillots de l'équipe de France sur la boutique fédérale, en petite quantité, en cohérence avec la dynamique du championnat européen.

8.5 Appel au vote des orientations générales

Le Président soumet les orientations générales au vote de l'Assemblée.

Avec 108 votes pour, les orientations générales sont adoptées à l'unanimité.

9. Budget prévisionnel et montants des cotisations pour l'exercice suivant

9.1 Budget prévisionnel 2027

Le compte de résultat est annexé à ce présent PV, en fin de document.

Nature	Prévisionnel 2026	Tendance 2026	Prévisionnel 2027
Charges de fonctionnement	68 335,78 €	70 144,35 €	**71 633,40 €**
Investissements structurants	13 355,00 €	5 694,66 €	**4 735,00 €**
Total charges	81 690,78 €	75 839,01 €	**76 368,40 €**
Produits attendus	81 770,00 €	74 784,33 €	**75 650,00 €**
Résultat prévisionnel	79,22 €	-1 054,68 €	**-718,40 €**

Le budget 2027 est un budget de rigueur maximale, assumant un déficit prévisionnel de **718,40 €** pour intégrer durablement le coût de la participation au championnat européen (cotisation EAF 500 €, ainsi qu'un budget de déplacement en forte hausse pour intégrer le déplacement de la délégation nationale). Le Président a expliqué vouloir mobiliser une partie du résultat 2026, moins pire qu'anticipé en début d'année, pour pré-financer certaines charges 2027 (stock de timbres avant la hausse de +10 % du tarif du timbre vert, de 1,52 € à 1,67 €, par exemple) et ainsi limiter l'impact du déficit affiché.

9.2 Proposition de grille tarifaire des cotisations 2027

Le Président propose de ne répercuter aucun changement sur l'ensemble des montants de cotisations : cotisations fédérales (licences classiques et sportives), cotisations d'assurance, options (patch et licence physique). Une nouvelle hausse risquerait d'aggraver l'érosion du nombre de clubs et de licenciés plutôt que de compenser la perte de recettes.

Une réflexion est ouverte, non tranchée pour 2027, sur une licence sportive spécifique au championnat européen à l'horizon 2028, afin de financer le déplacement de la délégation française.

9.3 Patch PVC Collector 2027

Le thème retenu pour 2027 est la thématique européenne, en écho à l'engagement au sein de l'initiative européenne de l'EAF, et à la participation au championnat EuAPC. À cette heure, la conception graphique est toujours en cours.

Le Président explique à l'Assemblée que plusieurs difficultés majeures ont été rencontrées avec le fournisseur historique de patchs. Il sera nécessaire de sécuriser un nouveau fournisseur fiable avant la campagne d'affiliation 2027.

Une idée complémentaire est évoquée, celle de maillots de l'équipe de France proposés à la vente sur la boutique fédérale, en petite quantité, à titre d'essai.

9.4 Calendrier de la campagne d'affiliation 2027

Le Président détaille que comme pour chaque année, la mise en ligne des demandes d'affiliation et de licences pour l'année prochaine est ciblée pour le 15 novembre 2026. En pratique, elle dépendra de l'avancement avec le prochain fournisseur et en fonction de l'état d'avancement du dossier GESAD.

Comme les années précédentes, la fermeture des demandes d'affiliation et de licences pour l'exercice en cours est fixée au 1er novembre 2026.

Le Président soulève un point de vigilance : anticiper en amont les commandes de matériel fédéral, après la situation de tension vécue avec le fournisseur historique.

9.5 Formulation des votes

Le Président soumet au vote de l'Assemblée le budget prévisionnel 2027 et le maintien des montants de cotisations et d'options pour 2027.

Avec 108 votes pour chacun des votes, le budget prévisionnel 2027 et le maintien des montants de cotisations et d'options pour 2027 sont chacun adoptés à l'unanimité.

10. Questions diverses & Clôture de séance

10.1 Questions reçues

Interpellé par message par le Président de l'association des Romeo-Soft (Allier), le Président de la Fédération lit sa question à l'Assemblée : “Avons nous des informations à ce jour sur la norme qui devait remplacer la EN166B l'an passé ? Si oui comment se positionne la FFA et quelles sont les attentes envers les associations affiliées ?”

Le Président apporte la réponse suivante : la norme EN ISO 16321 est entrée en vigueur le 11 novembre 2025. Elle remplace l'EN 166 pour toute nouvelle demande de certification de protection oculaire. Les protections déjà certifiées EN 166 restent autorisées à la vente jusqu'à l'expiration de leur certification, et demeurent valables et protectrices : les pratiquants n'ont donc pas à renouveler leurs EPI plus que d'habitude. Comme tout EPI, ils doivent toutefois être contrôlés régulièrement et remplacés dès les premiers signes d'usure, à l'image d'un casque de moto.

La Fédération attend de ses associations affiliées qu'elles veillent au port de protections oculaires certifiées. Les Présidents d'association et les organisateurs engagent en effet leur responsabilité au titre de l'obligation de moyens de sécurité en cas de non-application lors de leurs événements ; appliquer la norme protège donc à la fois le porteur et l'organisateur. Le règlement fédéral des EPI a été mis à jour en ce sens, et le Président invite tous les pratiquants à s'y référer pour les dernières mesures en vigueur.

10.2 Questions de l’Assemblée

Un participant demande au Bureau s’il possède des pistes d’explication des raisons qui poussent certains clubs à ne pas renouveler leur affiliation. Au-delà d’un potentiel souhait de ne pas continuer avec la Fédération, il pourrait également s’agir d’arrêt de l’activité par exemple.

Le Président répond que malheureusement le GESAD ne nous permet pas, à l’heure actuelle, d’avoir les éléments nécessaires pour pouvoir analyser ces situations. Nous pouvons avoir ces éléments seulement pour les clubs qui nous contactent.

Des questions, suggestions et remarques sont émises concernant les patchs collectors, provoquant une discussion sur le sujet. Sont notamment abordés :

- les volumes des commandes
- la stratégie de commandes
- la possibilité de proposer plusieurs designs avec organisation d’un vote pour trancher
- la possibilité de communiquer en amont sur le design pour juger de l'engouement

- différentes pistes sur l'orientation des designs
- la suggestion de travailler avec Shong, le créateur d'Airsoft Tim

Le Président explique que toutes ces pistes seront prises en considération, mais leur application dépendra de leur éventuel impact budgétaire et de la possibilité calendaire, le manque de ressources humaines restant une problématique majeure impactant tous les travaux de la Fédération.

10.3 Clôture de séance

Plus aucune question n'ayant été soulevée, et avant de clore la séance, le Président a tenu à exprimer sa profonde et sincère reconnaissance envers l'ensemble des bénévoles qui concourent au rayonnement et à la pérennité de la Fédération. Un hommage particulier a été rendu aux administrateurs sortants, Yves-Mari PRADELLE, Jérôme MACÉ-FRANCAZAL et Thibault BARRÉ, ainsi qu'aux bénévoles dévoués, à la salariée de la structure pour son investissement sans faille, aux professionnels partenaires, et à la communauté des licenciés qui donne tout son sens au projet fédéral.

Une gratitude appuyée a également été adressée à l'association UNIT A et à leur Président, Alexandre BOUDARD, pour leur mobilisation exemplaire pour la logistique et l'organisation complète de cette Assemblée générale 2026.

Prenant ensuite la parole, Yves-Mari PRADELLE a retracé avec émotion son parcours au sein de la Fédération, depuis sa création en 2009, saluant le chemin parcouru collectivement au service de la discipline et adressant ses plus vifs remerciements au Président, Benoit MARIUS, pour la confiance accordée et la qualité de leur collaboration tout au long de son mandat.

L'Assemblée remercie Benoit MARIUS, le Président.

La séance est levée à 15 h 56.

Certifié conforme le 14/11/2026

Le Président, Benoit MARIUS :



Signé électroniquement par
Benoit MARIUS
Le 14/11/2026 à 10:22

La Secrétaire, Laetitia CERVANTES :



Signé électroniquement par
Laetitia CERVANTES
Le 14/11/2026 à 12:33

COMPTE DE RESULTAT 2025

CHARGES

1 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

NATURE	2024	Prévisions 2025	2025	Delta Prévision	Evolution	Prévisions 2026
A - CHARGES ADMINISTRATIVES						
Charges de gestion courante	94,76 €	120,00 €	867,52 €	-93,20%	815,49%	120,00 €
Fournitures	1 567,16 €	3 260,00 €	2 147,85 €	-99,99%	37,05%	3 710,00 €
Frais téléphoniques	421,86 €	423,86 €	443,86 €	-99,99%	5,22%	453,86 €
Frais postaux	3 992,95 €	5 042,00 €	5 228,66 €	-99,99%	30,95%	4 841,20 €
Déplacements, missions, réceptions	5 090,10 €	5 500,00 €	3 453,38 €	-100,01%	-32,15%	5 500,00 €
Assurances	11 835,16 €	10 944,15 €	11 985,01 €	-100,00%	1,27%	11 668,96 €
Locations informatiques	943,13 €	3 050,00 €	3 735,28 €	-99,90%	296,05%	3 150,00 €
Locations immobilières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%	0,00 €
Rémunération des personnels	23 514,58 €	24 000,00 €	24 028,96 €	-100,00%	2,19%	24 331,76 €
Charges sociales et de personnel	10 014,88 €	10 611,47 €	14 107,97 €	-100,00%	40,87%	11 000,00 €
Divers Services extérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%	500,00 €
SOLDE	**57 474,58 €**	**62 951,48 €**	**65 998,49 €**	**-100,00%**	**14,83%**	**65 275,78 €**
B - CHARGES FINANCIERES						
Frais bancaires LCL	297,61 €	300,00 €	355,99 €	-99,93%	19,62%	400,00 €
Frais bancaires Paypal	725,45 €	860,00 €	696,33 €	-100,00%	-4,01%	750,00 €
SOLDE	**1 023,06 €**	**1 160,00 €**	**1 052,32 €**	**-100,00%**	**2,86%**	**1 150,00 €**
C - PUBLICITE ET COMMUNICATION						
Publicités, relations publiques	335,45 €	2 500,00 €	2 703,11 €	-99,72%	705,82%	1 910,00 €
SOLDE	**335,45 €**	**2 500,00 €**	**2 703,11 €**	**-99,72%**	**705,82%**	**1 910,00 €**
TOTAL FONCTIONNEMENT	**58 833,09 €**	**66 611,48 €**	**69 753,92 €**	**-100,00%**	**18,56%**	**68 335,78 €**

2 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Petits Logiciels	10 585,86 €	1 980,00 €	70,80 €	-100,05%	-99,33%	1 560,00 €
Mobilier	1 759,96 €	1 000,00 €	1 321,74 €	-100,02%	-24,90%	500,00 €
Equipement	3 901,94 €	4 000,00 €	5 181,97 €	-99,99%	32,80%	5 210,00 €
Pertes sur créances irrécouvrables	0,00 €	35,00 €	0,00 €	-100,00%	0,00%	0,00 €
Achats de marchandises	10 615,97 €	6 330,00 €	6 008,40 €	-100,01%	-43,40%	6 085,00 €
SOLDE	**26 863,73 €**	**13 345,00 €**	**12 582,91 €**	**-100,00%**	**-53,16%**	**13 355,00 €**
TOTAL INVESTISSEMENT	**26 863,73 €**	**13 345,00 €**	**12 582,91 €**	**-100,00%**	**-53,16%**	**13 355,00 €**
TOTAL CHARGES	**85 696,82 €**	**79 956,48 €**	**82 336,83 €**	**-100,00%**	**-3,92%**	**81 690,78 €**

PRODUITS

4 - RESSOURCES PROPRES

NATURE	2024	Prévisions 2025	2025	Delta Prévision	Evolution	Prévisions 2026
A - RESSOURCES FEDERALES						
Cotisations	69 942,72 €	78 712,97 €	80 706,59 €	-100,00%	15,39%	79 500,00 €
SOLDE	**69 942,72 €**	**78 712,97 €**	**80 706,59 €**	**-100,00%**	**15,39%**	**79 500,00 €**
B - VENTES						
Ventes de produits	1 564,10 €	1 200,00 €	1 085,07 €	-100,03%	-30,63%	900,00 €
SOLDE	**1 564,10 €**	**1 200,00€**	**1 085,07 €**	**-100,03%**	**-30,63%**	**900,00 €**
C - REVENUS FINANCIERS						
Intérêts du compte-livret	1 281,34 €	500,00 €	1 376,12 €	-99,99%	7,40%	1 250,00 €
SOLDE	**1 281,34 €**	**500,00€**	**1 376,12 €**	**-99,99%**	**7,40%**	**1 250,00 €**
D - REVENUS DIVERS						
Dons manuels	30,00 €	40,00 €	1,00 €	-102,42%	-96,67%	0,00 €
Produits de gestion courante	1 137,53 €	150,00 €	1 769,00 €	-99,63%	55,51%	120,00 €
SOLDE	**1 167,53 €**	**190,00 €**	**1 770,00 €**	**-99,73%**	**51,60%**	**120,00 €**

5 - AIDES ET SUBVENTIONS

Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%	0,00 €
Subventions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%	0,00 €
SOLDE	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00%**	**0,00%**	**0,00 €**

6 - PRESTATIONS EN NATURE

Bénévolat	406 211,30 €	280 000,00 €	440 921,25 €	-100,00%	8,54%	350 000,00 €
Prestations en nature	7 680,34 €	6 000,00 €	5 285,83 €	-100,01%	-31,18%	3 120,00 €
Emploi des prestations en nature	7 680,34 €	6 000,00 €	5 285,83 €	-100,01%	-31,18%	3 120,00 €
Personnel bénévole	406 211,30 €	280 000,00 €	440 921,25 €	-100,00%	8,54%	350 000,00 €
SOLDE	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00%**	**0,00%**	**0,00 €**
TOTAL PRODUITS	**73 955,69 €**	**80 602,97 €**	**84 937,78 €**	**-100,00%**	**14,85%**	**81 770,00 €**

	2024	Prévisions 2025	2025	Delta	Evolution	Prévisions 2026
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-11 741,13 €**	**646,49 €**	**2 600,95 €**	**302,32%**	**-122,15%**	**79,22 €**
REPORT N-1	**47 706,46 €**	**35 965,33 €**	**35 965,33 €**	**0,00%**	**-24,61%**	**38 566,28 €**
SOLDE	**35 965,33 €**	**36 611,82 €**	**38 566,28 €**	**5,34%**	**7,23%**	**38 645,50 €**

Fédération Française d'Airsoft - siren : 810 655 589

10 rue Emilie Carles, 03400 YZEURE

www.ffairsoft.org

TENDANCES 2026

CHARGES

1 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

NATURE	2025	Prévisions 2026	Delta Prévision	Tendance annuelle
A - CHARGES ADMINISTRATIVES				
Charges de gestion courante	867,52 €	120,00 €	182,21%	338,65 €
Fournitures	2 147,85 €	3 710,00 €	-44,62%	2 054,61 €
Frais téléphoniques	443,86 €	453,86 €	0,22%	454,87 €
Frais postaux	5 228,66 €	4 841,20 €	-19,41%	3 901,67 €
Déplacements, missions, réceptions	3 453,38 €	5 500,00 €	110,40%	11 572,05 €
Assurances	11 985,01 €	11 668,96 €	-6,42%	10 920,37 €
Locations informatiques	3 735,28 €	3 150,00 €	-60,26%	1 251,86 €
Locations immobilières	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €
Rémunération des personnels	24 028,96 €	24 331,76 €	0,57%	24 470,81 €
Charges sociales et de personnel	14 107,97 €	11 000,00 €	1,05%	11 115,45 €
Divers Services extérieurs	0,00 €	500,00 €	70,00%	850,00 €
SOLDE	**65 998,49 €**	**65 275,78 €**	**2,53%**	**66 930,33 €**
B - CHARGES FINANCIERES				
Frais bancaires LCL	355,99 €	400,00 €	6,81%	427,26 €
Frais bancaires Paypal	696,33 €	750,00 €	-21,77%	586,76 €
SOLDE	**1 052,32 €**	**1 150,00 €**	**-11,82%**	**1 014,02 €**
C - PUBLICITE ET COMMUNICATION				
Publicités, relations publiques	2 703,11 €	1 910,00 €	15,18%	2 200,00 €
SOLDE	**2 703,11 €**	**1 910,00 €**	**15,18%**	**2 200,00 €**
TOTAL FONCTIONNEMENT	**69 753,92 €**	**68 335,78 €**	**2,65%**	**70 144,35 €**

2 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Petits Logiciels	70,80 €	1 560,00 €	-95,74%	66,52 €
Mobilier	1 321,74 €	500,00 €	10,99%	554,96 €
Equipement	5 181,97 €	5 210,00 €	-83,41%	864,20 €
Pertes sur créances irrécouvrables	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €
Achats de marchandises	6 008,40 €	6 085,00 €	-30,83%	4 208,98 €
SOLDE	**12 582,91 €**	**13 355,00 €**	**-57,36%**	**5 694,66 €**
TOTAL INVESTISSEMENT	**12 582,91 €**	**13 355,00 €**	**-57,36%**	**5 694,66 €**
TOTAL CHARGES	**82 336,83 €**	**81 690,78 €**	**-7,16%**	**75 839,01 €**

PRODUITS

4 - RESSOURCES PROPRES

NATURE	2025	Prévisions 2026	Delta Prévision	Tendance annuelle
A - RESSOURCES FEDERALES				
Cotisations	80 706,59 €	79 500,00 €	-11,75%	70 158,82 €
SOLDE	**80 706,59 €**	**79 500,00 €**	**-11,75%**	**70 158,82 €**
B - VENTES				
Ventes de produits	1 085,07 €	900,00 €	-72,86%	244,27 €
SOLDE	**1 085,07 €**	**900,00€**	**-72,86%**	**244,27 €**
C - REVENUS FINANCIERS				
Intérêts du compte-livret	1 376,12 €	1 250,00 €	-24,07%	949,09 €
SOLDE	**1 376,12 €**	**1 250,00€**	**-24,07%**	**949,09 €**
D - REVENUS DIVERS				
Dons manuels	1,00 €	0,00 €	0,00%	5,95 €
Produits de gestion courante	1 769,00 €	120,00 €	2338,50%	2 926,20 €
SOLDE	**1 770,00 €**	**120,00 €**	**2343,46%**	**2 932,15 €**

5 - AIDES ET SUBVENTIONS

Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €
Subventions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00%	500,00 €
SOLDE	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00%**	**500,00 €**

6 - PRESTATIONS EN NATURE

Bénévolat	440 921,25 €	350 000,00 €	-23,44%	267 948,41 €
Prestations en nature	5 285,83 €	3 120,00 €	158,26%	8 057,84 €
Emploi des prestations en nature	5 285,83 €	3 120,00 €	158,26%	8 057,84 €
Personnel bénévole	440 921,25 €	350 000,00 €	-23,44%	267 948,41 €
SOLDE	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00%**	**0,00 €**
TOTAL PRODUITS	**84 937,78 €**	**81 770,00 €**	**-8,54%**	**74 784,33 €**

	2025	Prévisions 2026	Delta	Tendance annuelle
RESULTAT DE L'EXERCICE	**2 600,95 €**	**79,22 €**	**-1431,28%**	**-1 054,68 €**
REPORT N-1	**35 965,33 €**	**38 566,28 €**	**0,00%**	**38 566,28 €**
SOLDE	**38 566,28 €**	**38 645,50 €**	**-2,93%**	**37 511,60 €**

Fédération Française d'Airsoft - siren : 810 655 589

10 rue Emilie Carles, 03400 YZEURE

www.ffairsoft.org

PREVISIONNEL 2027

CHARGES

1 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

NATURE	2025	Prévisions 2026	Delta Prévision	Tendance annuelle	Prévisions 2027
A - CHARGES ADMINISTRATIVES					
Charges de gestion courante	867,52 €	120,00 €	182,21%	338,65 €	400,00 €
Fournitures	2 147,85 €	3 710,00 €	-44,62%	2 054,61 €	1 840,00 €
Frais téléphoniques	443,86 €	453,86 €	0,22%	454,87 €	455,88 €
Frais postaux	5 228,66 €	4 841,20 €	-19,41%	3 901,67 €	3 123,00 €
Déplacements, missions, réceptions	3 453,38 €	5 500,00 €	110,40%	11 572,05 €	13 000,00 €
Assurances	11 985,01 €	11 668,96 €	-6,42%	10 920,37 €	10 268,27 €
Locations informatiques	3 735,28 €	3 150,00 €	-60,26%	1 251,86 €	3 400,00 €
Locations immobilières	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €
Rémunération des personnels	24 028,96 €	24 331,76 €	0,57%	24 470,81 €	24 670,81 €
Charges sociales et de personnel	14 107,97 €	11 000,00 €	1,05%	11 115,45 €	11 315,45 €
Divers Services extérieurs	0,00 €	500,00 €	70,00%	850,00 €	900,00 €
SOLDE	**65 998,49 €**	**65 275,78 €**	**2,53%**	**66 930,33 €**	**69 373,40 €**
B - CHARGES FINANCIERES					
Frais bancaires LCL	355,99 €	400,00 €	6,81%	427,26 €	460,00 €
Frais bancaires Paypal	696,33 €	750,00 €	-21,77%	586,76 €	600,00 €
SOLDE	**1 052,32 €**	**1 150,00 €**	**-11,82%**	**1 014,02 €**	**1 060,00 €**
C - PUBLICITE ET COMMUNICATION					
Publicités, relations publiques	2 703,11 €	1 910,00 €	15,18%	2 200,00 €	1 200,00 €
SOLDE	**2 703,11 €**	**1 910,00 €**	**15,18%**	**2 200,00 €**	**1 200,00 €**
TOTAL FONCTIONNEMENT	**69 753,92 €**	**68 335,78 €**	**2,65%**	**70 144,35 €**	**71 633,40 €**

2 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Petits Logiciels	70,80 €	1 560,00 €	-95,74%	66,52 €	150,00 €
Mobilier	1 321,74 €	500,00 €	10,99%	554,96 €	0,00 €
Equipement	5 181,97 €	5 210,00 €	-83,41%	864,20 €	500,00 €
Pertes sur créances irrécouvrables	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €
Achats de marchandises	6 008,40 €	6 085,00 €	-30,83%	4 208,98 €	4 085,00 €
SOLDE	**12 582,91 €**	**13 355,00 €**	**-57,36%**	**5 694,66 €**	**4 735,00 €**
TOTAL INVESTISSEMENT	**12 582,91 €**	**13 355,00 €**	**-57,36%**	**5 694,66 €**	**4 735,00 €**
TOTAL CHARGES	**82 336,83 €**	**81 690,78 €**	**-7,16%**	**75 839,01 €**	**76 368,40 €**

PRODUITS

4 - RESSOURCES PROPRES

NATURE	2025	Prévisions 2026	Delta Prévision	Tendance annuelle	Prévisions 2027
A - RESSOURCES FEDERALES					
Cotisations	80 706,59 €	79 500,00 €	-11,75%	70 158,82 €	70 000,00 €
SOLDE	**80 706,59 €**	**79 500,00 €**	**-11,75%**	**70 158,82 €**	**70 000,00 €**
B - VENTES					
Ventes de produits	1 085,07 €	900,00 €	-72,86%	244,27 €	400,00 €
SOLDE	**1 085,07 €**	**900,00€**	**-72,86%**	**244,27 €**	**400,00 €**
C - REVENUS FINANCIERS					
Intérêts du compte-livret	1 376,12 €	1 250,00 €	-24,07%	949,09 €	950,00 €
SOLDE	**1 376,12 €**	**1 250,00€**	**-24,07%**	**949,09 €**	**950,00 €**
D - REVENUS DIVERS					
Dons manuels	1,00 €	0,00 €	0,00%	5,95 €	0,00 €
Produits de gestion courante	1 769,00 €	120,00 €	2338,50%	2 926,20 €	2 800,00 €
SOLDE	**1 770,00 €**	**120,00 €**	**2343,46%**	**2 932,15 €**	**2 800,00 €**

5 - AIDES ET SUBVENTIONS

Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €
Subventions d'exploitation	0,00 €	**0,00 €**	0,00%	500,00 €	**1 500,00 €**
SOLDE	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00%**	**500,00 €**	**1 500,00 €**

6 - PRESTATIONS EN NATURE

Bénévolat	440 921,25 €	350 000,00 €	-23,44%	267 948,41 €	260 000,00 €
Prestations en nature	5 285,83 €	3 120,00 €	158,26%	8 057,84 €	6 720,00 €
Emploi des prestations en nature	5 285,83 €	3 120,00 €	158,26%	8 057,84 €	6 720,00 €
Personnel bénévole	440 921,25 €	350 000,00 €	-23,44%	267 948,41 €	260 000,00 €
SOLDE	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00%**	**0,00 €**	**0,00 €**
TOTAL PRODUITS	**84 937,78 €**	**81 770,00 €**	**-8,54%**	**74 784,33 €**	**75 650,00 €**

	2025	Prévisions 2026	Delta	Tendance annuelle	Prévisions 2027
RESULTAT DE L'EXERCICE	**2 600,95 €**	**79,22 €**	**-1431,28%**	**-1 054,68 €**	**-718,40 €**
REPORT N-1	**35 965,33 €**	**38 566,28 €**	**0,00%**	**38 566,28 €**	**37 511,60 €**
SOLDE	**38 566,28 €**	**38 645,50 €**	**-2,93%**	**37 511,60 €**	**36 793,20 €**

Fédération Française d'Airsoft - siren : 810 655 589

10 rue Emilie Carles, 03400 YZEURE

www.ffairsoft.org